

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 22/03/2010

Réception par le Prefet : 22/03/2010

Publication : 26/03/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2010-1-2-3

Séance du vendredi 19 mars 2010

ETUDE-ACTION SUR LES TRANSPORTS COLLECTIFS A VOCATION TOURISTIQUE DANS LES VOSGES DU SUD - PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche du 22 février 2010,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- d'accorder une subvention à hauteur de 15 700 € au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) pour la réalisation d'une étude-action sur les transports collectifs à vocation touristique dans les Vosges du Sud ;
- de modifier la délibération n°2007/IV-11è/10 votée lors de la Séance Plénière du 22 juin 2007 relative à la Convention Interrégionale pour le Massif des Vosges, en précisant qu'un montant de 15 700 € sera réservé pour ce projet dans le cadre de la mesure 1-5 « améliorer la mobilité interne au Massif » ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 65, fonction 94, nature 65735, programme F743 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté